

Annexe aux plans d'études en sciences du sport et de la motricité

Dispositions de transition en sciences du sport et de la motricité

applicables dès l'année académique
2022/23

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 30.05.2022

Dispositions de transition 2022/23

Ces dispositions de transition concernent les étudiant-e-s dont le programme de référence (branche principale ou branche complémentaire) est dans un plan d'études antérieur au semestre d'automne 2022, soit:

- Master of Science en science du sport, option enseignement (MSc-Sport-E)

La révision 2022/23 des plans d'études en sciences du sport et de la motricité a pour conséquence des changements de codes, de dénomination ou de nombre de crédits ECTS par UE. Celle-ci conduit à des démarches particulières notamment pour l'inscription au cours et à l'examen pour l'unité d'enseignement ci-dessous.

L'étudiant-e qui doit suivre selon son plan d'études l'UE du tableau ci-dessous la remplace par l'UE correspondante. L'étudiant-e qui a fait un premier essai insuffisant sur l'ancienne UE s'inscrira pour le 2^e essai dans la même UE (ancienne UE).

Correspondance entre les anciennes et les nouvelles UE, niveau Master

UE selon l'ancien plan d'études		ECTS	UE selon le nouveau plan d'études		ECTS
SSM.02010	Évolution du sport éducatif (séminaire)	4	SSM.02011	Professionnalisation pédagogique dans l'enseignement du sport (séminaire)	4
SSM.03010	Évolution du sport éducatif (workshop)	2	SSM.03011	Professionnalisation pédagogique dans l'enseignement du sport (workshop)	2